

ATELIER VAL DE SCARPE ET AXE DE LOISIRS OUEST DU 21 JUIN 2017

Compte-rendu des échanges

Objets de la réunion :

Présentation des propositions du groupe de travail «Tourisme-loisirs : Axe Ouest » et du COPIL « Val de Scarpe » :

- Mise en valeur du potentiel touristique de l'axe de loisirs ouest et du Val de Scarpe ;
- Aménagement du Val de Scarpe « urbain » à l'horizon 2020

Participants :

Présents :

| Représentants | Nom | Qualité |
|---------------|----------------------|---|
| Elus | LACHAMBRE Pascal | Vice-Président Urbanisme - CUA Pilote du groupe de travail |
| | ROSSIGNOL Françoise | Vice-Présidente Transports - CUA |
| | AUDEGOND Mickael | Mairie de Wailly |
| | BAVIERE Jean-Pierre | Mairie de Mont Saint Eloi |
| | DELCOUR Jean-Pierre | Mairie d'Acq |
| | FERET Claude | Mairie d'Arras |
| | LOIR Véronique | Mairie d'Arras |
| | KUSMIEREK Nicolas | Mairie de Saint-Laurent-Blangy |
| | LEBLANC Jean-Paul | Mairie d'Achicourt |
| | DUPUIS Caroline | Mairie d'Anzin-Saint-Aubin |
| | CHARTREZ Jean-Pierre | Mairie de Saint-Nicolas |
| Techniciens | LE BOT Thierry | Directeur Général Adjoint en charge du pôle stratégie et prospective - CUA |
| | BRUN Odile | Directrice Urbanisme - CUA |

| Représentants | Nom | Qualité |
|---------------|--------------------------|--|
| Techniciens | VIARD-KRETOWICZ Nathalie | Directrice Opérations foncières - CUA |
| | DEMOOR axel | Directeur Aménagement urbain et rural - CUA |
| | TREMORIN Franck | Direction de la voirie - CUA |
| | FLIPO Perrine | Direction Urbanisme - CUA |
| | OUTREBON Juliette | Direction du Développement Durable - CUA |
| | HELLIO Jérôme | Direction des espaces publics et naturels - CUA |
| | BEIRNAERT François | Pôle économique - CUA |
| | BERGER Christian | Directeur Office de Tourisme des Loisirs et des Congrès du Grand Arras |
| | ZUPAN Jean-Michel | DGA - Mairie d'Arras |
| | THELLIEZ Dominique | Mairie d'Arras |
| | DAILLET Cyrille | Mission Bassin Minier |
| | JUTS Jean-Marie | ADRT Pas-de-Calais Tourisme |
| | LIENARD Amandine | Chargée de mission sport - Conseil Départemental du Pas-de-Calais |
| | MEURICE Stéphane | Bureau randonnée - Conseil Départemental du Pas-de-Calais |
| | BOULANGER Jean-Luc | VNF Douai |
| NICOLAS Anne | Chambre d'Agriculture | |
| Autres | PRESTAUX Jean-Marie | Conseil de développement Pays d'Artois |
| | ROUSSELLE Olivier | SCENARIO-ARA Architectes |

Excusés :

| | | |
|------|---------------------|--|
| Elus | RAPENEAU Philippe | Président - CUA |
| | SPAS Thierry | Vice-Président Environnement - CUA |
| | GHEERBRANT Nathalie | Vice-Présidente Emploi Formation - CUA |
| | OSSELANT Gauthier | Mairie d'Arras |

Diffusion :

- Invités

P.J. : Document présenté en séance.

1) Axes de loisirs Ouest et Val de Scarpe:

L'axe de loisirs ouest, structuré par les vallées du Crinchon au sud-ouest et de la Scarpe amont au nord-ouest, et le Val de Scarpe à l'est présentent un réel potentiel pour le développement d'activités à la croisée du sport, de la découverte de la nature et du patrimoine autour des pratiques pédestres et cyclos.

Les deux secteurs ont des spécificités qui les rendent complémentaires. Il existe un maillage déjà dense d'itinéraires connu des pratiquants locaux mais difficilement perceptible pour les non-initiés ou les personnes extérieures qui se concentrent sur quelques tronçons facilement identifiables et qui sont régulièrement saturés.

Il est envisagé de structurer ces itinéraires en identifiant dans chacune des vallées deux voies principales permettant une circulation en aller-retour et les connexions entre chaque secteur. Des bases de départ équipées en services sont à positionner ou à renforcer : à la jonction avec l'urbain et aux extrémités des circuits. Ces dernières permettront de désengorger les tronçons saturés et de renforcer les liaisons avec les territoires voisins.

Points mis en avant lors des échanges

La question des activités nautiques est posée.

→ Des réflexions sont en cours, notamment via les projets qui seront présentés dans le cadre du Val de Scarpe « urbain ». Cela fait partie des activités à connecter à l'offre de randonnée et à développer dans le même esprit d'ouverture vers un public non initié.

Les propositions faites pour valoriser l'offre existante rejoignent les préoccupations de structures et d'organismes partenaires.

→ Le Département du Pas-de-Calais se montre très attentif et intéressé à ce qui est présenté et se tient disponible pour travailler plus en détails sur certains aspects : labellisation des sites d'activités nautiques, poursuite des véloroutes, notamment la véloroute de la mémoire, développement de la course d'orientation à partir de la citadelle.

→ La Mission Bassin minier se retrouve dans la démarche présentée puisqu'elle a mené un important travail sur des thématiques similaires. Elle souligne les opportunités de connexion entre le bassin minier et le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras, notamment via la véloroute de la mémoire. La réalisation du tronçon manquant entre Angres et Arras contribuerait à une connexion plus large Lille/Paris. L'itinérance est une notion présentant de nombreux intérêts et sur laquelle il est important de travailler.

La Chambre d'Agriculture s'inquiète de la création de nouveaux tracés de cheminements doux ex-nihilo. La réutilisation des chemins existants et le partage des usages sur ces chemins est à privilégier. Les comportements des usagers est également à prendre en compte : la mise en œuvre d'une pédagogie est à prévoir pour favoriser le respect des cultures et afin d'éviter les conflits d'usage entre la campagne : espace de travail des agriculteurs, espace naturel pour la faune et la flore et espace de loisirs.

→ Cet aspect est pris en compte. La volonté de désengorger certains itinéraires en proposant une alternative clairement identifiée va dans ce sens. La communication qui accompagnera ce travail prendra en compte ces aspects. Enfin, la volonté est de développer uniquement les activités douces et pas les pratiques motorisées.

Est évoquée l'importance d'aménager une liaison douce entre la voie verte de Dainville, la Citadelle et Achicourt.

2) Aménagement du Val de Scarpe « urbain » à l'horizon 2020 :

L'aménagement du secteur dit « Val de Scarpe 2 » programmé à l'horizon 2020 présente une mixité dans les opérations projetées : habitat, activités économiques, équipements publics et espaces verts. Ainsi, sont notamment prévus la construction d'une passerelle, l'aménagement d'un pôle nature et le curage du bassin d'eau plate. Les connexions en modes doux sont privilégiées.

Par ailleurs, un projet est en cours pour la création d'un site d'hébergement de plein air sur la friche Tricart (écoresort) via un acteur privé. Ce dernier souhaite y développer des emplacements de camping et camping-car et une deuxième partie consacrée à des hébergements insolites haut-de-gamme et inédits (cabanes perchées ou enterrées voire flottantes) en mesure d'attirer une clientèle spécifique.

Sur le même secteur, le rôle et le positionnement de Cité Nature sont amenés à évoluer pour être davantage en liaison avec l'environnement proche et les activités de randonnée, tout en conservant sa vocation première de centre de culture scientifique et technique.

Points mis en avant lors des échanges

L'envasement du bassin d'eau plate et le moyen envisagé pour y mettre un terme sont abordés.

→ La solution retenue est celle d'un curage régulier avec une réflexion en cours sur la valorisation des sédiments.

Une inquiétude est évoquée concernant la passerelle : ne sera-t-elle pas un frein aux activités nautiques ?

→ Le tirant d'eau sera de 4 mètres. Cela ne remettra donc pas en cause la pratique d'activités nautiques.

Par ailleurs, une réflexion est également en cours afin de permettre le passage au niveau de l'écluse par une passerelle amovible.